

# ***I – L'équitation***

## **TARIFS 2018-2019**

*(valables jusqu'au 31 août 2019)*

### **LES CAVALIERS REGULIERS**

---

Les tarifs varient en fonction du niveau du cavalier et des différents taux de TVA récemment modifiés.

**Licence FFE 2019** (obligatoire) : Cavalier né en 2001 et après : **25 €** / Cavalier né en 2000 et avant : **36 €**

#### ***LES DEBUTANTS (n'ayant pas de galop)***

- ✚ L'adhésion = 150 € le 1<sup>er</sup> membre de la famille, 100 € le 2<sup>ème</sup> membre, gratuit pour les suivants
- ✚ La cotisation à l'Association des Cavaliers de Benquet = 6 €

**Cours du mercredi matin** : les séances sont hebdomadaires ; elles durent 1h30\* (de 10h00 à 11h30) et sont facturées sous forme de forfait : 60 € le forfait de 5 séances.

**Cours du mercredi après-midi** : les séances sont des demi-journées (4h) et sont facturées 34 €, elles ont lieu chaque 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 18h00. Ces séances sont payées à l'unité.

**Cours du samedi matin** : les séances sont hebdomadaires ; elles durent 1h30\* (de 10h45 à 12h15) et sont facturées sous forme de forfait : 60 € le forfait de 5 séances.

*\* : la séance comprend l'abord, la préparation du cheval et l'équitation.*

#### ***LES NON-DEBUTANTS (à partir du galop 1)***

- ✚ L'adhésion = 198 € le 1<sup>er</sup> membre de la famille, 170 € le 2<sup>ème</sup> membre, gratuit pour les suivants
- ✚ La cotisation à l'Association des Cavaliers de Benquet = 6 €

**Cours du mercredi** (jusqu'au galop 3) : les séances sont des demi-journées (4h) et sont facturées 39 €, elles ont lieu chaque 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 18h00. Ces séances sont payées à l'unité.

**Cours du samedi** : les séances sont hebdomadaires ; elles sont facturées en fonction du niveau et sous forme de forfait.

*\* : la séance comprend l'abord, la préparation du cheval et l'équitation.*

**Niveau galops 1-2** (samedi\* de 13h45 à 15h15)

**Niveau galops 3-5** (samedi\* de 8h45 à 10h30)

- 5 séances valables 1 trimestre civil = 80 €
- 10 séances valables 1 trimestre civil = 160 €
- 10 séances valables 1an = 198 €.

**Niveau galops 6-7** (samedi de 15h30 à 16h30)

- Séance à l'unité : 24 €
- 10 séances valables 1 trimestre civil : 198 €

Dans tous les cas les adhérents bénéficient des avantages suivants :

- Les randonnées = 82 €
- Les cours particuliers = 78 €
- L'attelage = 166 €
- Les stages à la journée ou en pension complète = - 10 %

## **LES CAVALIERS « DE PASSAGE »**

---

### **LES DEBUTANTS**

- Séance à l'unité (1h30\*) : 24 €
- Forfait « découverte » : 60 € les 3 séances de 1h30\* – valable 2 mois, non renouvelable
- Demi-journée (mêmes horaires que pour les adhérents) facturée 48 €

\* : la séance comprend l'abord, la préparation du cheval et l'équitation.

### **LES NON-DEBUTANTS**

- Séance à l'unité (1h30\*) : 28 €
- Forfait « découverte » : 70 € les 3 séances de 1h30\* – forfait valable 2 mois, non renouvelable
- Demi-journée (mêmes horaires que pour les adhérents) facturée 56 €
- Randonnée d'une journée avec pique-nique = 98 €
- Attelage (1 à 4 personnes, environ 4h) = 208 €
- Cours particuliers (2h à 2h30) = 98 €

\* : la séance comprend l'abord, la préparation du cheval et l'équitation.

## **EQUITATION POUR TOUS**

---

Un moment de nature en famille, avec poneys et chevaux : 6 séances de découverte, valables sur un trimestre, pour 50 € (à choisir parmi les séances proposées – voir planning)

- ✚ **Pendant les vacances scolaires** : cours chaque matin pour tous les niveaux
- ✚ **Tarifs dimanches et jours fériés** : le tarif des prestations est le double de celui des jours ouvrables (en dehors des stages programmés)